

# Fiche de données de sécurité

page: 1/12

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 07.03.2012

Version: 2.0

Produit: **BASAGRAN SL**

(ID Nr. 30274550/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.03.2012

## 1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

Identificateur de produit

**BASAGRAN SL****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées significatives: produit phytosanitaire, herbicide

Utilisation appropriée: herbicide

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:BASF SE  
67056 Ludwigshafen  
GERMANYAdresse de contact:BASF France  
49, avenue Georges Pompidou  
92593 Levallois-Perret Cedex  
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

### Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Téléphone: +49 180 2273-112

## 2. Identification des dangers

### Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280f	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P261c	Eviter de respirer le brouillard.
P264	Après manipulation, se laver soigneusement avec de l'eau et du savon.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence (Intervention):

P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330	Rincer la bouche.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501	Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.
------	--

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: bentazone-sodium

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directives UE

Symbole(s) de danger

Xn                      Nocif.



Phrase(s)-R	
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Le(s) conseil(s) de prudence	
S2	Conserver hors de portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S37	Porter des gants appropriés.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

| Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: bentazone-sodium

### **Classification de la substance ou du mélange**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Acute Tox. 4 (par voie orale)  
| Eye Dam./Irrit. 2  
| Skin Sens. 1B  
| Aquatic Chronic 3

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Dangers possibles:  
Nocif en cas d'ingestion.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

### **Autres dangers**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Voir section 12 - Résultats des évaluations PBT et vPvB.

Si cela est pertinent, des informations sont données dans cette section sur d'autres dangers qui ne donnent pas lieu à classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

---

## **3. Composition / Information sur les composants**

### **Mélanges**

### Caractérisation chimique

produit phytosanitaire, herbicide, Concentré soluble (SL)

contient: bentazone techn. sec

### Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

#### | bentazone-sodium

Teneur (W/W): 44 %

Numéro CAS: 50723-80-3

Numéro-CE: 256-735-4

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Sens. 1B

Eye Dam./Irrit. 2

H302, H319, H317

### Composants dangereux

conformément à la directive 1999/45/CE

#### | bentazone-sodium

Teneur (W/W): 44 %

Numéro CAS: 50723-80-3

Numéro-CE: 256-735-4

Symbole(s) de danger: Xn

Phrase(s)-R: 22, 43

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les identifications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

---

## 4. Premiers Secours

### **Description des premiers secours**

| Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

| Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

| Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

| laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

| Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

### **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11., A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

### **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre

Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

### **Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

### **Référence à d'autres sections**

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Stabilité de stockage:

Durée de stockage: 60 Mois

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Le produit peut cristalliser en dessous de la température limite.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

---

## 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

### Paramètres de contrôle

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques (p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide	
Couleur:	jaune à rouge	
Odeur:	fruité(e), odeur faible	
Seuil olfactif:		
	non déterminé	
Valeur du pH:	env. 6 - 7 (CIPAC Eau standard D, 1 %(m), 20 °C)	
Point de fusion:	env. 0 °C (1.013,3 hPa)	
	Données se rapportant au solvant	
Point d'ébullition:	env. 100 °C (1.013,3 hPa)	
	Données se rapportant au solvant	
Point d'éclair:		(DIN EN 22719; ISO 2719)
	Pas de point d'éclair - Mesure réalisée jusqu'à la température d'ébullition.	
Vitesse d'évaporation:		
	non applicable	
Inflammabilité:	non auto-inflammable	
Limite inférieure d'explosivité:		
	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:		
	non déterminé	
Température d'auto-inflammation:	555 °C	(Directive 92/69/CEE, A.15)
Pression de vapeur:		
	Le produit n'a pas été testé.	
Densité:	env. 1,19 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)	(Ligne directrice 109 de l'OCDE)
densité de vapeur relative (air):		
	non déterminé	
Solubilité dans l'eau:	complètement soluble	
<i>Données relatives à : bentazone</i>		
<i>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 0,77</i>		
<i>(22 °C; Valeur du pH: 5)</i>		
-----		
Décomposition thermique:	non déterminé	
Viscosité dynamique:	env. 9 mPa.s (20 °C, 100 1/s)	(OECD 114)

Risque d'explosion: aucune propriété explosive

Propriétés comburantes: non comburant

(Directive 2004/73/EC, A.21)

### Autres informations

Autres informations:

Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette section.

---

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

### Matières incompatibles

Produits à éviter:

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): > 1.000 - < 2.000 mg/kg (Ligne directrice 401 de l'OCDE)

CL50 rat (par inhalation): > 4,8 mg/l 4 h (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

Test réalisé avec un aérosol.

DL50 rat (par voie cutanée): > 4.000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Peut entraîner de légères irritations aux yeux. Non-irritant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant

Lésion oculaire grave/irritation lapin: légèrement irritant

### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : bentazone techn. sec*

*Données expérimentales/calculées:*

*essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: sensibilisant pour la peau (Ligne directrice 406 de l'OCDE)*

### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Aucune toxicité organo-toxique spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée de doses élevées à des animaux.

#### Autres informations sur la toxicité

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

## 12. Informations écologiques

### Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) > 100 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (Ligne directrice 203 de l'OCDE)

Invertébrés aquatiques:

CL50 (48 h) > 100 mg/l, *Daphnia magna* (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie)

Plantes aquatique(s):

CE50 (7 j) 30,5 mg/l, *Lemna gibba* (Ligne directrice OCDE 221)

Effets chroniques sur poissons:

NOEC (28 j) > 100 mg/l

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

NOEC, > 250 mg/l

### Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

| *Données relatives à : bentazone techn. sec*

| *Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H<sub>2</sub>O):*

| *Difficilement biodégradable (selon critères OCDE). -----*

### Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

| *Données relatives à : bentazone techn. sec*

| *Potentiel de bioaccumulation:*

| *Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.*

-----

### Mobilité dans le sol (et d'autres compartiments si disponibles)

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

*Données relatives à : bentazone techn. sec*  
*Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:*  
*En cas de rejet dans le sol, le produit s'infiltré et peut - en fonction de la biodégradation - être transporté dans les zones plus profondes du sol avec de grands volumes d'eau.*  
-----

### Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

### Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:  
Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Doit être dirigé vers une installation d'incinération adaptée en respectant les contraintes réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:  
Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## 14. Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

RID

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

### Transport fluvial intérieur

ADN

| Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

### Transport maritime

### Sea transport

BASF Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Date / mise à jour le: 07.03.2012

Version: 2.0

Produit: **BASAGRAN SL**

(ID Nr. 30274550/SDS\_CPA\_FR/FR)

date d'impression 08.03.2012

**IMDG**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

**IMDG**

Not classified as a dangerous good under transport regulations

**Transport aérien**

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

**Air transport**

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

**15. Informations réglementaires****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

L'utilisateur de ce produit phytosanitaire doit être avisé de la façon suivante: 'Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.' (Directive 1999/45/CE, Article 10, N°. 1.2 )

**Évaluation de la sécurité chimique**

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent en section 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

**16. Autres informations**

Pour une utilisation appropriée et en toute sécurité de ce produit, merci de vous référer aux conditions indiquées sur l'étiquette du produit.

Texte intégral des classifications, incluant les indications de danger, les symboles de danger, les phrases R et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Xn	Nocif.
22	Nocif en cas d'ingestion.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.